



LA GAZETTE DES COMBRAILLES



DÉCEMBRE
2005
N° 7

Le Mot de la Présidente

Fait est de constater que le SICTOM des Combrailles n'échappe pas à la tendance nationale : le volume global de déchets produit par les ménages n'a cessé d'augmenter et les emballages occupent une place prépondérante.

Nos poubelles débordent : en 2 ans, la production de déchets ménagers de notre SICTOM est passée de 487 kg par habitant en 2002 à 546 kg en 2004.

Bien que le SICTOM des Combrailles ait développé la collecte sélective des différents matériaux :

- réseau de 41 points-propres,
- sac jaune en porte à porte pour un tiers des habitants,
- 3 déchèteries...

beaucoup de déchets de plus en plus variés n'ont pour seul exutoire que le CET (Centre d'Enfouissement Technique) des Nigonnes à Saint-Eloy-les-Mines.

Cependant au-delà de l'aspect technique, la réponse à ces enjeux passe par une modification des mentalités et des comportements.

**Désormais, chaque geste compte...
à commencer par le vôtre !**

Parce que nous sommes des acheteurs responsables, le consommateur est directement impliqué dans la démarche de réduction de ses déchets. Par ses choix et ses demandes, il peut influencer sur l'offre de produits et peser sur la chaîne de fabrication.

**Consommateurs actifs aujourd'hui,
devenons les éco-citoyens de demain !**

Claire LEMPEREUR
Présidente du SICTOM

Dans ce numéro :

Page 1 : - Le mot de la Présidente
- « Réduisons nos déchets, ça déborde ! »

Page 2 : - Le SICTOM des Combrailles en chiffres
- Situation 2004
- Le tri, le geste qui compte !

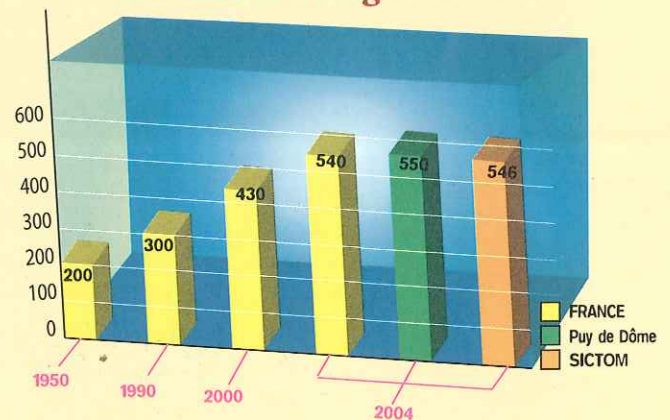
Page 3 : - Aujourd'hui, devenons les éco-citoyens de demain !

Page 4 : - Jeter utile, exemples à suivre...

« RÉDUISONS NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE ! »

En 50 ans, la production des déchets a été multipliée par 2 en France :

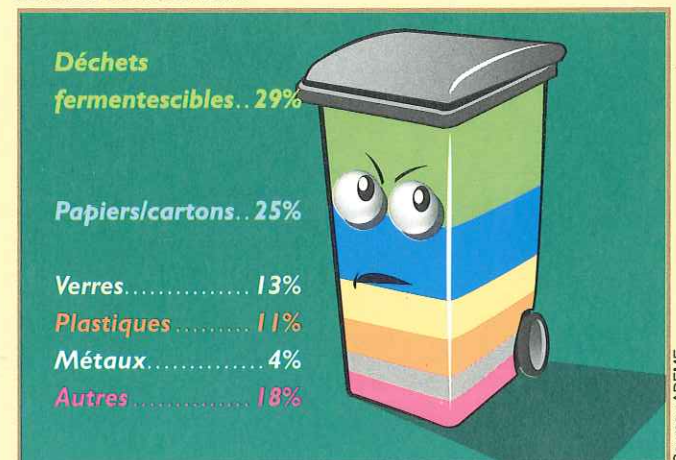
Production en kg / hab. / an



L'explosion des emballages dans notre quotidien fait déborder nos poubelles. **Les emballages représentent presque la moitié en poids de notre poubelle.**

Malheureusement, ces derniers ne sont pas tous recyclables. **Au contraire, les déchets organiques** : restes de repas, épluchures, marc de café... (1/3 en poids de notre poubelle) sont recyclables en totalité s'ils sont compostés.

Il reste 20% de déchets non valorisables dans les conditions actuelles de traitement.



*Si chacun fait un effort de tri, 50% de
notre production de déchets pourrait
être valorisée.*

*« N'oublions pas que le meilleur déchet
est celui qui n'est pas produit ! »*

LE SICTOM DES COMBRAILLES EN CHIFFRES :

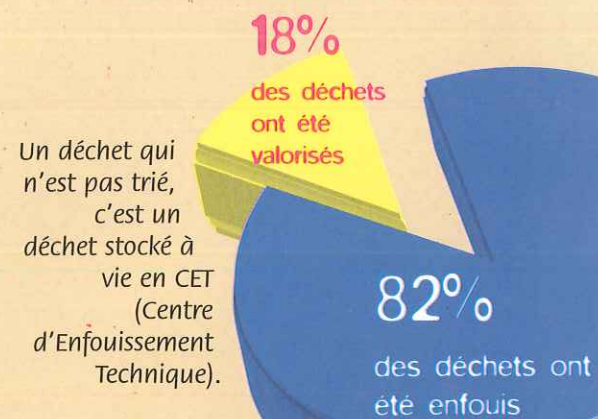
En 2004, le SICTOM des Combrailles, c'est :

- 41 communes
- 18 700 habitants
- 10 200 tonnes de déchets ménagers produits SOIT 546 kg par habitant dont :
 - ✓ 448 kg enfouis
 - ✓ 98 kg valorisés (recyclage, compostage)
- des erreurs de tri qui représentent 26% des quantités jetées dans les bacs jaunes ou dans les points-propres.

C'EST BEAUCOUP TROP !

1 déchet sur 4 n'est pas jeté dans la bonne poubelle !

SITUATION 2004



AUJOURD'HUI, DEVENONS LES ECO-CITOYENS DE DEMAIN !



Le SICTOM des Combrailles en collaboration avec différents partenaires comme le VALTOM, l'ADEME et différentes associations environnementales, s'est engagé dans une gestion éco-citoyenne de vos déchets afin de limiter les impacts environnementaux. Au quotidien, vous aussi, vous pouvez nous aider dans cette démarche, par des gestes simples :

1- Triez vos emballages

Le tri des emballages évite que certains produits ne finissent à la décharge. Après un traitement approprié, les déchets serviront de matières premières pour fabriquer de nouveaux produits.



Les quantités collectées dans les points-propres du SICTOM sont en baisse tandis que celles dans les sacs jaunes ne cessent de progresser. **MAIS cette augmentation va de paire avec la progression des erreurs de tri : de 20% en 2002 à 26% en 2004.**

TRIER, C'EST BIEN, TRIER BIEN, C'EST MIEUX !

Dans le doute, n'hésitez pas à vous reporter à votre guide du tri ou à contacter le SICTOM des Combrailles qui vous enverra un mémo avec les consignes de tri. (SICTOM des Combrailles : 04.73.85.95.74).

LE TRI, LE GESTE QUI COMPTE !

1- Une réglementation respectée :

Une réglementation de plus en plus stricte qui prévoit :

- des objectifs à la hausse pour la valorisation
- une limitation du traitement par enfouissement.
- une diminution de la quantité de déchets produite

2- Un environnement protégé :

Evitons de jeter nos emballages dans la nature, ils ont la vie longue



10 mois



10 ans



100 ans



1000 ans

4000 ans !!!



3- Un gaspillage évité :

Trier, c'est donner une seconde vie aux emballages.

AVANT



USINE DE RECYCLAGE

APRÈS



2- Compostez vos déchets

Pratiquement tous les déchets organiques : épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardins... peuvent être valorisés par compostage. Ce geste simple permet de réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité et enrichira le sol de votre jardin sans frais !!



3- Achetez et consommez mieux

Tous les jours, vous pouvez devenir un éco-consommateur lors de vos actes d'achat:

- Achetez la quantité juste et bien doser les produits dont on a besoin. Un sac de 1 kg de riz, c'est mieux que 2 boîtes de 500 g, ça fera moins d'emballage !
- Evitez les produits jetables ou les emballages sur-dimensionnés. Préférez les éco-recharges, les produits concentrés, les produits réutilisables, un panier ou un sac cabas plutôt que des sacs à usage unique... Les lingettes de nettoyage ménager, bien que permettant d'économiser de l'eau et de réduire la pollution des eaux, génèrent 3 à 6 fois plus de déchets que les produits traditionnels tout en contribuant à la pollution de l'air.

Moins d'emballages, c'est moins de matières premières consommées, moins de transports et moins de déchets !

Y'A TROP DE DÉCHETS SUR LA PLANÈTE, FAIS ATTENTION À CE QUE TU ACHÈTES !

- Limitez les impressions papier au bureau comme à la maison. Il suffit d'imprimer les documents dont nous avons réellement besoin, ou imprimer nos feuilles recto verso. Chaque famille reçoit en moyenne 40 kg de prospectus par an dans sa boîte aux lettres. Si 5 % de la population appose un autocollant sur sa boîte aux lettres et qu'il est respecté, ce sont plus de 40 000 tonnes de papier chaque année qui sont économisées !

N'hésitez pas à contacter le SICTOM des Combrailles ou l'ADEME pour qu'ils mettent cet autocollant à votre disposition. (SICTOM : 04.73.85.95.74 | ADEME : www.ademe.fr)



Merci d'épargner ma boîte aux lettres !

JETER UTILE, EXEMPLES A SUIVRE ...

La gestion des déchets est devenue une problématique quotidienne pour laquelle les scolaires ne cessent de se mobiliser. L'année scolaire 2004-2005 a été l'occasion de renforcer le partenariat établi entre le SICTOM des Combrailles et les établissements du primaire au secondaire.

Trois axes de travail ont été privilégiés :



Ecole La Vernade,
St-Eloy-les-Mines

1- La mise en place d'un projet pédagogique d'Education à l'Environnement...

... qui a permis de sensibiliser plus de 500 élèves aux notions de déchets, de valorisation, d'éco-citoyenneté et de consommation à travers la réalisation d'affiches et l'utilisation d'un cédérom.

Les élèves des écoles maternelles et primaires de Saint-Gervais-d'Auvergne ont fêté la fin de l'année en défilant dans les rues déguisés à partir de costumes réalisés avec des déchets.

2- L'accompagnement d'établissements qui ont engagé une démarche de sensibilisation sur l'ensemble de l'année scolaire.

En fonction de la demande des établissements, le SICTOM est intervenu dans les classes à partir de vidéo, de jeu du tri, d'ateliers manuels durant lesquels les élèves ont fait preuve d'une grande créativité.

3- Le soutien technique et financier aux établissements qui mènent des actions pilotes comme le compostage de leurs déchets alimentaires.



Le lycée en visite au
centre de tri

Le collège de Saint-Eloy-les-Mines et le Lycée de Saint-Gervais-d'Auvergne ont engagé une démarche de sensibilisation à la gestion des déchets et aux économies d'énergie. Ils mettent en place de petites plateformes de compostage des restes de repas de la cantine.



Le montage des
composteurs
au collège

Le SICTOM des Combrailles a équipé chaque établissement de composteurs de jardin pour recevoir les restes de repas de la cantine (environ 6 tonnes par an pour le collège et 10-12 tonnes pour le lycée).

Ces restes sont mélangés avec de la sciure provenant de partenariats avec l'atelier menuiserie du Lycée Professionnel Desaix et un menuisier afin d'absorber les odeurs.

Encore en phase d'expérimentation au lycée, cette opération fonctionne depuis un an au collège. Les collégiens utilisent le compost obtenu dans le jardin potager pédagogique de production de semences.

Ainsi le cycle naturel est complètement reconstitué !

La combinaison du tri / compostage des déchets avec le jardinage permet une action globale d'éducation à l'environnement c'est-à-dire l'apprentissage de savoir, de savoir-faire et de savoir-être qui contribue à la formation du futur citoyen.

**CE DIPOSITIF MONTRE DONC QUE
« NOUS POUVONS TOUS AGIR TOUT
DE SUITE ET TOUS LES JOURS »**



Les consignes de tri
au self du lycée